

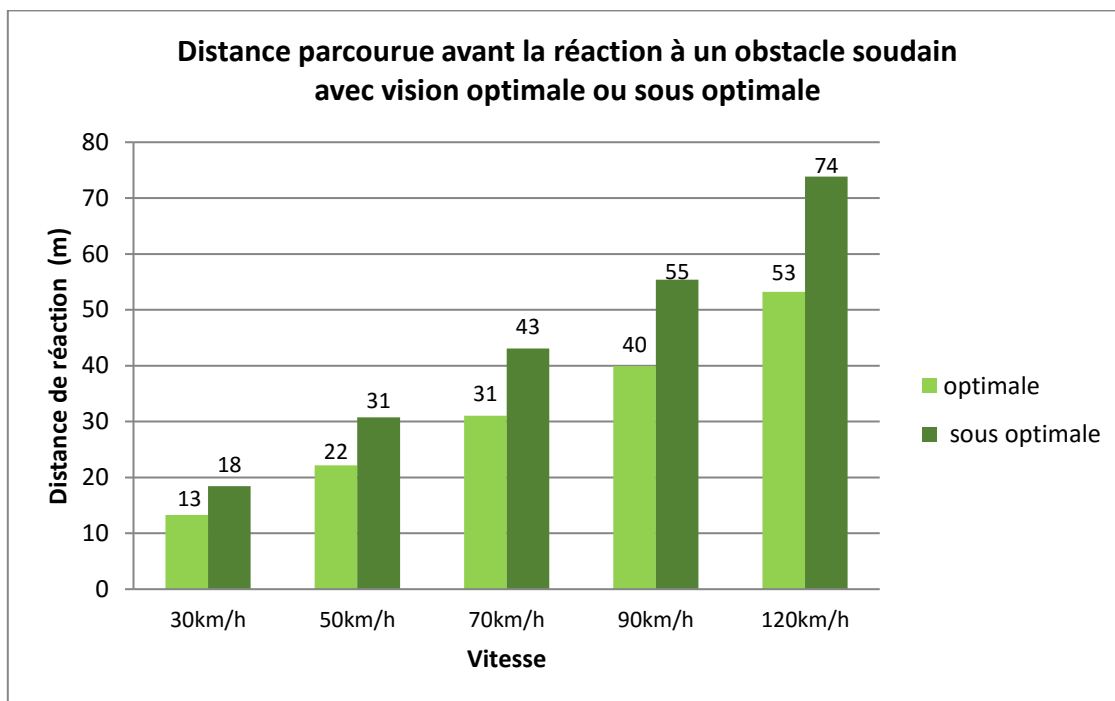
Seulement 1 automobiliste sur 6 est au courant des critères légaux liés au port de lunettes au volant

Une étude unique de l'IBSR, commanditée par Pearle Opticiens insiste sur l'importance d'une bonne vue au volant.

Bruxelles, le 9 Mai 2017 – La vue est un élément essentiel dans la circulation. Bien que 90% des informations au volant sont visuelles, 8% des conducteurs portant des lunettes reconnaissent ne pas toujours les porter. Il est pourtant très important d'avoir une bonne vue au volant afin, entre autres, que le temps de réaction soit le plus court possible en cas d'obstacle soudain sur la route. Il est également souhaitable d'avoir une paire de lunettes de rechange sur mesure ou des lunettes de soleil adaptée dans la voiture. Ceci est même exigé par la loi dans certains pays européens. Il est donc judicieux d'en prendre connaissance avant un départ en vacances en voiture par exemple.

L'IBSR a mené une étude unique commanditée par Pearle Opticiens : *'Analyse expérimentale de l'impact d'une acuité visuelle limitée sur la conduite grâce à un simulateur'*. La plupart des études liées à la vue sont majoritairement basées sur des questionnaires. A côté de ce type d'études plus classiques, l'IBSR et Pearle Opticiens ont collaboré à l'élaboration d'une étude qui utilise un simulateur de conduite et permet donc à l'échantillon d'avoir une réelle expérience de conduite en comparant une vision sous optimale (5/10) à une vision optimale (10/10). Avec une vision sous optimale de 5/10, la distance de vue est de 5 mètres, avec une vue optimale de 10/10, la distance de vue est de 10 mètres. Ce test a été réalisé avec des conditions de vision différentes : bonne à la lumière du jour, et mauvaise dans des conditions de brouillard.

Selon l'étude, rouler avec une vision sous optimale (5/10) induit un inconfort, des difficultés et de la fatigue. Cela conduit aussi à des évaluations moins favorables lors de la conduite, à une réponse significativement plus lente en cas de freinage brusque d'un autre véhicule, à une prise de distance plus courte lors de manœuvres par rapport à des véhicules venant dans le sens inverse. La conséquence est une augmentation du risque dans des situations inattendues. A une vitesse de 50km/h, la distance de freinage avec une vue sous optimale est de 10 mètres plus longue qu'avec une vue optimale.



Seulement 4 sur 10 conducteurs possèdent une paire de lunettes de soleil correctrice

Seulement 43%¹ des conducteurs interrogés porteurs d'une correction reconnaissent disposer d'une paire de lunettes de soleil correctrice. S'ils ont une paire de lunettes solaires non corrigée, ils perdent une partie de leur vue optimale. Sans lunettes de soleil, il risque aussi l'éblouissement par les rayons bas du soleil. Ces cinq dernières années il y a eu en moyenne 660 accidents avec blessés causés par un soleil bas.

Seulement 1 belge sur 6 connaît la loi en matière de vue au volant

La loi stipule qu'il faut au moins une acuité visuelle binoculaire de 5/10 pour la conduite. Un peu moins de la moitié des belges sont au courant qu'il existe une loi en la matière, et seulement 15% connaît explicitement la limite des 5/10.

En Belgique il n'y a pas d'obligation par rapport à la possession d'une paire de lunettes de rechange. Or, il peut arriver de la perdre ou encore de s'asseoir dessus par mégarde. Pour ceux qui cet été partent

¹ Questionnaire port et usage des lunettes dans la voiture auprès d'un échantillon représentatif de 1000 personnes. Etude menée par l'IBSR sur demande de Pearle Opticiens en décembre 2016.



en vacances à l'étranger, il est important de savoir qu'en France, en Allemagne, au Portugal, en Espagne, en Autriche ou encore en Suisse, le port d'une paire de lunettes de rechange dans la voiture est obligatoire.

Ann Van De Velde, Marketing Manager chez Pearle Opticiens, ajoute: *"Il est clair que posséder une paire de lunettes (de soleil) correctrices dans la voiture renforce l'aspect sécurité, il est aussi plus facile d'anticiper des situations difficiles sur la route et cela apporte aussi un certain confort de roulage. Il est donc important d'avoir à temps une paire de lunettes adaptées ou une paire de lunettes de soleil correctrices avant de partir en vacances. »*

Karin Genoe, directeur général de l'IBSR: *« La conduite avec une vue insuffisante peut avoir des implications importantes sur la route. Par conséquent, il est important que tout le monde ait une vision optimale et fasse un contrôle de la vue chez l'ophtalmologue ou l'opticien. Nous recommandons fortement de garder aussi une paire de lunettes de rechange ou une paire de lunettes correctrices dans la voiture afin d'être prêt à faire face aux différentes situations possibles sur la route. Bien sûr, ce conseil vaut non seulement pour les automobilistes, mais aussi pour les usagers de la route".*

Au sujet de Pearle Opticiens

Pearle Opticiens est un réseau d'opticiens avec plus de 200 magasins en Belgique et fait partie de Grand Vision Benelux. Grand Vision est le deuxième plus grand groupe optique dans le monde.

En Belgique, nous proposons depuis 34 ans des produits optiques et nous garantissons la meilleure qualité, le service et l'expertise possible afin que vous receviez la meilleure solution de vision pour un prix compétitif.

Au sujet de l'IBSR

Depuis 30 ans l'Institut Belge pour la Sécurité Routière est la référence en Belgique pour tout ce qui touche à la sécurité routière. Cette institution indépendante fait des recherches et partage ses connaissances sur la sécurité routière avec pour but de réduire le nombre de victimes dans notre trafic.